

Charte des Dirigeants d'entreprises FACE

« L'exclusion permanente d'une partie de nos concitoyens est inacceptable.»

Depuis plus de 25 ans, FACE défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement. FACE contribue à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement.

Dans cette perspective, conscients des intérêts à long terme de nos entreprises et du rôle déterminant que nous avons dans la société pour la prévention et la lutte contre l'exclusion, nous nous engageons à entreprendre avec FACE, dans le cadre de nos clubs locaux d'entreprises, des actions durables.

Comment adherer?	
Nom de l'organisme :	
Adresse:	
Dirigé par :	
Représenté par :	Fonction:
Tél. fixe :	Portable:
Email:	
Activité :	Nombre de salariés :
Cotisation : 100€ pour les entreprises de - de 50 salariés et les partenaires 300€ pour les entreprises de + de 50 salariés	



in Club Face Mayenne - Fondation Agir Contre l'Exclusion en Mayenne

facemayenne@gmail.com